

Le Directeur National

Paris, le 15 Décembre 2017

Objet : QUATRIEME Prix national « ETHIC'ACTION »
Nos Réf : LP/EA/MA - 053

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissements,
Mesdames, Messieurs les enseignants d'EPS,

Conformément aux dispositions de son plan national de développement du sport scolaire 2016-2020, l'Union Nationale du Sport Scolaire s'est engagée dans la lutte contre les discriminations.

Créé avec le parrainage du Sénat, le prix national « ETHIC'ACTION » récompensera pour la quatrième année consécutive les projets menés dans le champ de l'éthique sportive, de l'éco responsabilité et de la « santé bien-être », par les élèves des établissements du second degré au sein de leur association sportive.

Ce prix s'adresse à tous les établissements scolaires et en particulier aux collèges REP+ et lycées professionnels de l'éducation prioritaire. J'ai le plaisir de vous adresser le livret pédagogique « ETHIC'ACTION » ainsi que les deux dossiers de candidature en PDF modifiable, à retourner avant le jeudi 26 avril 2018 aux liens suivants :

- **programmeethique@unss.org**, pour les dossiers ETHIC'ACTION
- **As.egalite@unss.org**, pour les dossiers liés à l'AS égalité filles-garçons

Une remise de prix sera organisée à Paris en mai 2018 avec une récompense de 250 euros au profit de toutes les associations sportives invitées au Sénat.

En vous remerciant de toute l'attention que vous porterez à ce programme, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent PETRYNKA

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements
Présidents des associations sportives

Mesdames et Messieurs les enseignants d'EPS
Animateurs des AS